

 Département du Var Arrondissement de Toulon	COMMUNE DE LA CRAU
ARRETE N° RH-2017-0455	
NATURE DE L'ARRETE : Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T	
SERVICE EMETTEUR : Service des Ressources Humaines	
OBJET : ARRETE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE, Attaché Principal	

Le Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
 Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier des Attachés Territoriaux,
 Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, **fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale**,
 Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié **portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux**,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire en date du **2 octobre 2017**,

Arrête

Article 1er : Le tableau annuel d'avancement au grade d'Attaché Principal est fixé comme suit pour l'année **2017** :

Nom et prénom	Echelon	Promouvable à la date du :
1 – BOUISSON Marie-Line	9	01-11-2017
2 – BALDACCHINO Nathalie	9	01-11-2017

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera communiqué au Centre de Gestion du Var afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal Administratif de Toulon dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement.

La Crau, le **17 OCT 2017**

Le Maire, Christian SIMON
 Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
 Conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'Adjoint délégué
 Patricia ARNOULD